

Dossier de demande

subvention

partenariales associatives en faveur du projet sportif municipal 2021 -> 2026

Nom de l'association :

Prénom et nom de l'athlète de haut niveau :

Contact téléphonique et courriel :

Dossier à retourner avant le 29 septembre 2023 dernier délai

au service Jeunesse, Vie Scolaire et Sport
12 rue des 7 îles - 22700 Perros-Guirec
ou par mail : sports@perros-guirec.com

Vous pouvez télécharger la version électronique sur le site de la ville www.perros-guirec.bzh

cadre réservé à la mairie

Référent technique du service JVSS	Date de réception du dossier

Informations pratiques :

La commune de Perros-Guirec a défini (lors du conseil municipal du 8 juillet 2021) pour la période 2021/2026 huit axes de développement en faveur du sport:

- Mettre le Sport à disposition de la sensibilisation écologique
- Permettre le Sport Loisirs
- Développer le Sport Compétition
- Accompagner le Sport Santé / Bien-Etre
- Encourager le sport comme espace d'Education et de Citoyenneté
- Favoriser le sport et les pratiques en autonomie
- Soutenir le sport adapté et l'handisport
- Associer le développement économique et touristique au Sport.

Le sport compétition reste un axe fort qui porte le plus grand nombre : enfants, adolescents, adultes, filles et garçons. Il connaît différents niveaux de pratique mais l'excellence reste l'aboutissement ultime au service de valeurs qui favorisent : **l'éducation, le travail, le vivre ensemble, l'importance de la règle et le développement d'une image dynamique et valorisante.**

La commune de Perros-Guirec souhaite agir sur l'ensemble de ces points et ainsi s'associer aux sportifs Perrosiens et licenciés au sein d'une association Perrosienne dont les performances sont mesurées au niveau national et/ou international.

Si votre association compte dans ses rangs de licenciés des athlètes inscrits sur les listes ministérielles de sportifs ;

- Sportifs de haut niveau (catégories élite, sénior, relève et reconversion)
- Sportifs de collectifs nationaux
- Sportifs espoirs

Si ces athlètes souhaitent s'investir, à leur niveau, en faveur du projet sportif Perrosien 2021/2026 et notamment au sein de votre association;

Si ces athlètes préparent une compétition majeure en 2024 et souhaitent être soutenus par la Ville de Perros-Guirec;

Si vous vous sentez concerné par cet appel à partenariat, merci de remplir le présent formulaire et l'adresser au service Jeunesse Vie Scolaire et Sport (JVSS) avant le 29 Septembre 2023.

À réception de ce formulaire, un rendez-vous avec l'athlète et un représentant du club sera organisé par le service Jeunesse, Vie Scolaire et Sport afin d'échanger sur le contenu du présent formulaire et la capacité à entamer un partenariat.

Afin de pouvoir prétendre à la subvention *Appel à Partenariat d'Excellence Sportive*, l'association doit avant tout renseigner le document *Vie Associative et Sportive*.



- Date de naissance :
- Sexe : Masculin Féminin
- Lieu d'habitation :
- Adresse des parents ou tuteur légaux :
Code postal : Ville :
- Situation maritale
 - En union
 - Célibataire
 - Des enfants
- Situation professionnelle
 - Profession
 - Étudiant
 - En recherche de travail *merci de cocher la case correspondant à votre situation :*
 - Allocation d'aide au retour de l'emploi (ARE)
 - Revenu de Solidarité Active (RSA)
 - Autre type d'aide
 - Sans aucune aide sociale
- Pratique le sport suivant :
- Je suis licencié(e) au club de : Numéro de licence :

— Liste ministérielle de sportif sur l'année 2023 —

- J'appartiens à la liste des sportifs
 - Haut niveau *merci de cocher la case correspondant à votre situation :*
 - Catégorie élite
 - Catégorie senior
 - Relève
 - Reconversion
 - Collectifs nationaux
 - Sportifs espoirs
- Je n'appartiens pas encore à l'une de ces listes mais je fais partie d'un pôle espoir fédéral

Résultat sportifs obtenus en 2023 au niveau national ou international

.....
.....
.....

Objectifs sportifs fixés par l'athlète au niveau national ou international en 2024

.....
.....
.....

Signature de l'athlète

Signature Président(e)